

La lettre Natura 2000 à Guissény



Les dunes de Guissény



Une réunion publique sur le thème des dunes se tiendra :

**Vendredi 14 novembre 2008
à 20h30 à la maison communale.**

Serge Suanez de l'UBO, présentera les résultats du suivi de l'évolution du cordon dunaire, depuis 4 ans, ainsi que les perspectives d'évolution du trait de côte.

Les travaux de la maison de la digue

L'entreprise Jo SIMON a terminé les travaux de la maison de la digue.

Il s'agissait pour cette tranche de travaux, d'aménager les abords de la maison : accès à la route, accès à la plage, délimitations, mise à plat de la zone, plantations et création d'une mare à vocation pédagogique.



La réflexion sur le devenir de cette zone se poursuit. Le Conservatoire du littoral a programmé une autre tranche de travaux dès 2009, il s'agira alors soit de tirer partie des ruines adjacentes à la maison, soit de permettre l'accès au public à cette maison.

Toutes vos remarques, idées, suggestions seront les bienvenues !

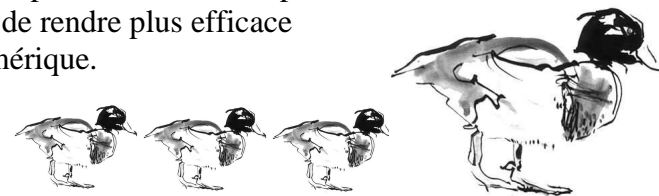
Halte au Vison d'Amérique !

Le classement d'animaux en « nuisible » fait l'objet d'une désignation annuelle par arrêté préfectoral, **le vison d'Amérique en fait partie**. C'est une des rares espèces animales qui peut tuer uniquement par plaisir.

Un accord a été trouvé entre le Conservatoire du Littoral, l'Association de chasse de Guissény et la mairie de Guissény.

Le Conservatoire du littoral a en effet établi une convention spécifiant les modalités de cette chasse et prête 6 pièges à fauve à l'association de chasse. Un adhérent de l'association possède un agrément pour ce type de capture, il sera le seul à pouvoir participer à cette opération selon un cahier des charges rigoureux.

L'association Guissény Rendez-Vous Nature sera également sollicitée. Il sera en effet intéressant d'identifier rapidement toutes disparitions « suspect » d'oisillons afin de rendre plus efficace la prédation du Vison d'Amérique.



Attention aux ragondins !



Le ragondin est également une espèce nuisible, elle provient d'Amérique du sud. Jusqu'à présent, seuls les départements de la Corse et du Finistère n'étaient pas colonisés par cette espèce. Mais hélas depuis un an, cette espèce se retrouve dans le Finistère.

Même mort, il est fortement conseillé de ne jamais toucher cet animal à main nue, 80% de ces animaux sont en effet porteurs de la Leptospirose, maladie transmissible à l'homme par le biais d'une bactérie.

Mal diagnostiquée cette maladie peut être à l'origine de cancer du foie.



Mais que se passe-t-il en ce moment à Guissény ?

Le chantier le plus spectaculaire du mois !



Au mois d'octobre, Jean-Jacques SEITE, son équipe et ses chevaux ont procédé au dessouchage d'une centaine de saules. Ces chevaux d'une tonne, peuvent tracter jusqu'à 1,5 tonnes.

Une vidéo a été mise sur le site de la mairie de Guissény. Vous pourrez la visualiser à l'adresse suivante : <http://www.ville-guisseny.fr/natura2000.php> (en bas de la page, cliquez sur « vidéo du débardage »).

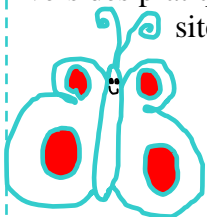
Le pâturage par des chevaux et poneys, sur ces parcelles, devraient limiter la pousse de rejets de saules.

La charte Natura 2000 est rédigée !

Dans la précédente Lettre Natura 2000, il était question de la charte Natura 2000. Celle-ci doit permettre aux propriétaires de parcelles situées dans un site Natura 2000 de marquer leur adhésion à la démarche Natura 2000, et de s'engager vers des pratiques de gestion contribuant à la protection du site. En contrepartie, l'accès peut donner lieu à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Cette charte est enfin rédigée, elle sera validée en comité de pilotage le 24 novembre 2008.

Dès cette validation, elle sera diffusée aux personnes qui en ont fait la demande. Pour ceux qui souhaitent avoir des précisions, **n'hésitez pas à contacter la chargée de mission Natura 2000.**



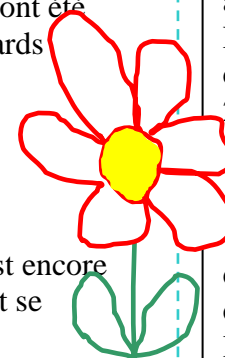
Le COIN des OISEAUX

« Les visiteurs d'été ont maintenant déserté le site. La migration bat son plein. Certaines journées de beau temps, on peut voir le ciel se couvrir de vols de milliers de fringilles (pinsons des arbres, du nord, alouettes, ...) alors que des bandes conséquentes de pigeons ramiers peuvent être observées dans le paysage. Les bosquets de saules accueillent pouillots, roitelets et troupes de mésanges en transit. L'étang joue à plein son rôle de zone refuge, puisque plus de 750 canards colverts y ont été dénombrés, maintenant rejoints par les premiers canards plongeurs, milouins et morillons, ainsi que par quelques sarcelles d'hiver.

Sur les plages, les laisses de mer nourrissent pipits, bergeronnettes grises et de Yarell que l'on peut observer en nombre ces jours-ci.

Le passage de limicoles (bécasseaux et chevaliers) est encore conséquent alors que peu à peu les effectifs hivernant se constituent.

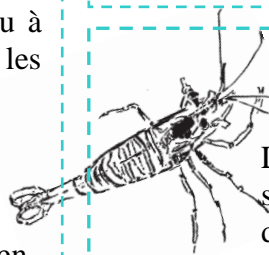
Dans l'Abers de Tresseny, on peut observer les premiers bernaches et canards siffleurs. Les adultes de tadornes, partis muer sur les bancs de sable de la mer du Nord depuis l'été, devraient effectuer leurs premiers retours d'ici quelques jours. Les rares individus que l'on peut observer à cette époque sont les jeunes de l'année. » (de notre envoyé spécial Jean-Noël Ballot)



Le coin des questions

Où en est le projet du parc à ormeaux ?

Le 10 juin 2008, l'Etat a demandé aux gérants de la société France Haliotis, de fournir une étude d'impact de leur projet sur l'environnement. Un cahier des charges précis leur avait alors été remis. A ce jour, la société France Haliotis n'a toujours pas donné de date de restitution de l'étude.



Et en projets ?

Le Contrat Natura 2000 porté par la mairie de Guissény, prévoyant la fauche de roseaux dans la zone de la tourbière a été retenu par la Région. Les travaux commenceront en 2009.

Comité de pilotage

Un bilan des 6 années de gestion du site Natura 2000 de Guissény aura lieu le mardi 24 novembre à la Sous-préfecture de Brest. Ce sera également l'occasion pour Raphaël RAPIN de proposer sa candidature à la fonction de Président du Comité de pilotage du site Natura 2000 de Guissény.

QUI CONTACTER ?

Annaïg Postec – Chargée de mission Natura 2000 :

02 98 25 69 57

mairieguisseny.postec@wanadoo.fr